



La participation électorale à La Réunion en 2017

Un quart des électeurs n'ont pas voté

En 2017, 544 000 personnes inscrites sur les listes électorales et résidentes à La Réunion étaient attendues aux urnes pour l'élection présidentielle et les élections législatives. Les trois quarts ont voté à au moins un des quatre tours, en privilégiant l'élection présidentielle. Les autres se sont tournés vers l'abstentionnisme, comportement électoral vers lequel les jeunes et les personnes sans diplôme ou éloignées de l'emploi se tournent davantage.

Olivier Fagnot, Insee

Toute personne inscrite sur les listes électorales est libre de participer ou non aux scrutins proposés, en se rendant aux bureaux de vote ou en utilisant une procuration. En 2017, à La Réunion, près d'un quart des inscrits n'ont voté à aucun des quatre tours des deux scrutins nationaux, l'élection présidentielle puis les élections législatives (23 % - *figure 1*). C'est deux fois plus qu'en métropole (13 %). Cette abstention systématique augmente de trois points entre 2012 et 2017, évolution proche de celle de la métropole.

Hausse du vote intermittent

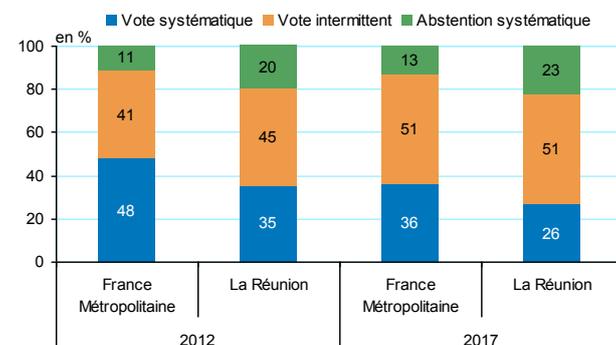
À La Réunion, les trois quarts des inscrits ont voté à au moins un tour de scrutin en 2017. Mais une minorité d'entre eux, 26 %, a voté de façon systématique, aux quatre tours de scrutins. La proportion de participation systématique baisse ainsi de 9 points par rapport à 2012.

Au contraire, le vote intermittent augmente de 6 points et concerne un électeur sur deux à La Réunion en 2017. La part des votants à la seule élection présidentielle est en hausse : 27 % des électeurs contre 24 % en 2012. De plus, 22 % des électeurs contre 19 % en 2012 ont voté aux deux scrutins mais se sont abstenus à l'un des deux tours.

Les élections législatives mobilisent beaucoup moins les Réunionnais que l'élection présidentielle. La moitié seulement des inscrits ont voté aux législatives contre les trois quarts à la présidentielle (*figure 2*). Ces taux de participation sont inférieurs de 9 à 10 points à ceux de métropole : respectivement 59 % pour les législatives et 86 % pour la présidentielle.

1 À La Réunion comme en métropole, un électeur sur deux est intermittent en 2017

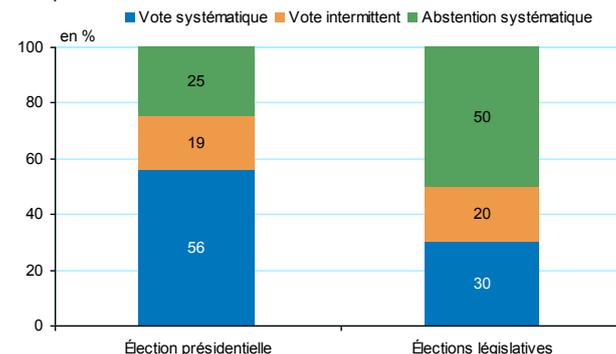
Comportement électoral aux élections de 2012 et 2017



Champ : personnes résidant à La Réunion en 2015 et inscrites sur les listes électorales en France. Source : Insee, enquêtes participation électorale 2012 et 2017.

2 L'élection présidentielle, scrutin préféré des Réunionnais

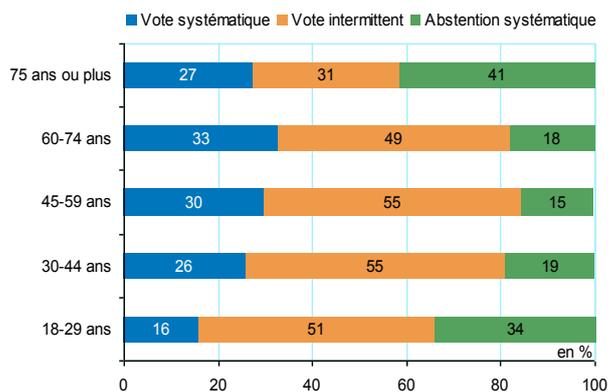
Comportement électoral aux élections en 2017 selon le scrutin



Champ : personnes résidant à La Réunion en 2015 et inscrites sur les listes électorales en France. Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

3 Plus d'abstentionnistes systématiques aux âges extrêmes

Comportement électoral aux élections en 2017 selon l'âge



Champ : personnes résidant à La Réunion en 2015 et inscrites sur les listes électorales en France.
Source : Insee, enquête participation électorale 2017.

Profil type d'un abstentionniste : jeune sans diplôme et éloigné de l'emploi

Les départements et régions d'outre-mer restent les régions pour lesquelles les taux d'abstention sont les plus forts au niveau national. Comme en métropole, l'abstention systématique à La Réunion est surtout répandue chez les électeurs qui semblent les moins insérés socialement. Elle peut signifier un désintérêt pour les élections, un choix de comportement électoral ou bien encore une difficulté à participer aux élections dans certaines situations malgré le dispositif des procurations.

L'âge d'une personne est un premier facteur déterminant pour être abstentionniste. Ainsi, les jeunes de moins de 29 ans, en particulier ceux qui ne sont pas étudiants, s'abstiennent plus souvent que les personnes d'âges intermédiaires. Les personnes âgées de 75 ans et plus vont, eux aussi, moins souvent aux urnes que les 30 à 74 ans (figure 3). La part des abstentionnistes de moins de 29 ans est ainsi plus de deux fois supérieure à celle des personnes de 45 à 59 ans, tandis que celle des 75 ans et plus est trois fois supérieure.

La situation vis-à-vis de l'emploi constitue un deuxième facteur déterminant d'abstention : plus une personne est proche du marché du travail, plus elle participe aux élections. Au contraire, les personnes au chômage, qui sont surreprésentées à La Réunion, s'abstiennent deux fois plus que celles qui disposent d'un emploi (30 % contre 14 %).

Parallèlement à l'emploi, le niveau de diplôme est un troisième facteur déterminant pour être abstentionniste. En effet, les personnes sans diplôme s'abstiennent davantage que les autres. La part de l'abstention décroît à mesure que le niveau de diplôme augmente. Ainsi, 30 % des personnes sans diplôme s'abstiennent contre 14 % des diplômés du supérieur.

La structure familiale est le dernier élément favorisant l'abstentionnisme. Les personnes vivant seules ou appartenant à une famille monoparentale s'abstiennent davantage que celles vivant dans un couple avec enfant(s) : 30 % contre 16 %.

Par conséquent, un jeune sans diplôme éloigné de l'emploi et vivant seul réunit davantage de critères pour être abstentionniste. À l'inverse, les votants systématiques sont surtout des personnes en emploi et ayant 30 ans ou plus. ■

Inscription sur les listes électorales : une mobilisation stable par rapport à 2012 à La Réunion

S'inscrire sur les listes électorales résulte d'une démarche active de chacun. L'inscription est néanmoins automatique depuis 1997 pour chaque Français qui devient majeur, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

En 2017, 544 000 résidents à La Réunion sont inscrits sur les listes électorales, soit 87 % des personnes de nationalité française, en âge de voter et résidant à La Réunion. Cette proportion est inférieure de 3 points à la moyenne nationale. Elle place La Réunion en fin de classement des régions françaises, aux côtés de l'Île-de-France, des Antilles et de la Guyane. Au sein des DOM, le taux d'inscription est néanmoins le plus élevé à La Réunion et en Martinique.

Alors que le taux d'inscription sur les listes électorales baisse de 4 points en métropole, il reste stable à La Réunion entre 2012 et 2017. Sur la même période, il diminue également en Guadeloupe et en Martinique.

Méthode et définitions : l'enquête de participation électorale

Pour suivre le comportement de vote aux quatre tours successifs des élections présidentielle et législatives, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale depuis 2002 en métropole et 2012 dans les DOM (hors Mayotte). Les votants systématiques sont ceux ayant voté aux quatre tours. Les abstentionnistes systématiques n'ont voté à aucun des quatre tours. Les électeurs intermittents ont voté à au moins l'un des quatre tours. Le vote blanc ou nul - ayant donné lieu à émargement sur la liste électorale - est comptabilisé comme une participation.

L'enquête de 2017 concerne les personnes résidant en France (hors Mayotte) en 2015 et en capacité de voter en 2017. Il faut donc être majeur le 23 avril 2017 et de nationalité française pour éventuellement faire partie de l'échantillon. Les agents de l'Insee ont relevé la participation aux élections d'un échantillon de 45 000 personnes résidant en France et inscrites sur les listes électorales de France dont près de 1 900 pour La Réunion. Pour ce faire, ils ont consulté les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin. Les caractéristiques sociodémographiques sont celles déclarées au recensement en 2015.

La participation aux élections varie notamment suivant l'âge, le diplôme, la situation familiale ou la situation professionnelle. Tous ces éléments sont corrélés. Une analyse économétrique qui intègre simultanément l'ensemble de ces variables permet de mesurer l'influence propre de chacune de ces caractéristiques sur la probabilité d'avoir voté. Les facteurs explicatifs présentés dans cette étude sont illustrés par les taux de participation mesurés par l'enquête. Ces taux intègrent donc l'effet de la structure par âge, par diplôme, etc. Lorsqu'ils sont commentés dans cette étude, leur effet propre est confirmé par l'analyse qui prend simultanément en compte plusieurs critères. Par exemple, le taux de participation des non diplômés aux élections de 2017 est moins élevé que celui des diplômés du supérieur. Ce constat reste vrai « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire à âge, situation familiale, etc. identiques. Il y a donc un effet propre au diplôme sur la participation à ces élections.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Pariente

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Buisson G., Penant S., « Élections présidentielles et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n°1670, octobre 2017 ;
- Buisson G., Penant S., « Élections présidentielles et législatives de 2012 à 2017 : une participation atypique en 2017 », *Insee Première* n°1671, octobre 2017 ;
- Villette C., Hervy C., « Élections de 2017 : « Des échéances électorales légèrement moins mobilisatrices qu'en 2012 », *Insee Focus* n°79, mars 2017 ;
- Lieutier S., Actif N., « 2 électeurs sur 10 ne se sont pas déplacés – Enquête Participation électorale 2012 à La Réunion », *Informations rapides Réunion Analyses*, n°264, avril 2013.

